REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

UNIVALOM

Siège: Route de Grasse 06600 – ANTIBES

Tél. 04.93.65.48.07



Nous donnons de la valeur à vos déchets :

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical
al :38

Date de la convocation:

3 Avril 2018

SEANCE DU 10 Avril 2018

Délibération 2018-08

OBJET: Affectation du Résultat d'exploitation 2017

L'an DEUX MILLE DIX HUIT le 10 avril à 10h30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

□ Original

☐ Expédition certifiée conforme à l'original

Pour la Présidente, Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission pour affichage aux communes membres le :

> Pour la Présidente, Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Présents:

Membres titulaires:

Madame Josette BALDEN, Présidente

Éric MELE, Michelle SALUCKI, Guilaine DEBRAS, Claudine MAURY, Michel VIANO, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Monique ROBORY-DEVAYE, représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Alain GARRIS, Patrick LAFARGUE, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Procurations:

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Evelyne FISCH, Cléa PUGNAIRE représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Guy LOPINTO, représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins

Madame Guilaine DEBRAS est désignée en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Accusé de réception en préfecture 006-200046076-20180410-2018-08-DE Date de télétransmission : 20/04/2018 Date de réception préfecture : 20/04/2018 Après avoir entendu la lecture du Compte Administratif de l'exercice 2017,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation 2017,

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017 D R	SOLDES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-4 989 741,79		2 166 101,15 €	46 476,26 €	46 476,26 €	-2 777 164,38 €
FONCT	7 988 683,66 €	5 582 171,47 €	4 253 407,68 €			6 659 919,87 €

Considérant que seul le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT D'EXPLOITATION GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	6 659 919,87 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	2 777 164,38 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserve (c/1068) Affectation à l'excédent reporté d'exploitation (ligne 002)	3 882 755,49 €
Total affecté au c/1068	2 777 164,38 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses d'exploitation	

Fait à ANTIBES, le 10 Avril 2018

La Préditente,

Accusé de réception en préfecture 006-200046076-20180410-2018-08-DE Date de télétransmission : 20/04/2018 Date de réception préfecture : 20/04/2018